A qui profite le masque ? Depuis le 4 mai, on peut l’affirmer sans se tromper, c’est la grande distribution qui a décroché le gros lot pour avoir engrangé pas moins de 300 millions d’euros, qu’il s’agisse de tous types de masques, les jetables comme les lavables. Rappelons que d’abord jugés inutiles au début de la pandémie, ils sont devenus ’introuvables en période forte de contamination, laissant les personnels soignants et les travailleurs en première ligne face au virus. (Dont certains attendent toujours la prime de 1000 promise, alors que le pdg du groupe Casino, en a reçu une de 655000 euros) Puis les voilà apparus sur les gondoles des supermarchés dès la fin du confinement. Les bénéfices des géants de la consommation, déjà grands gagnants du confinement, vont continuer de faire valser les euros avec le port obligatoire dans l’espace public des grandes villes, ainsi que sur les lieux de travail et les collèges et lycées.

Si le port du masque semble justifié dans les espaces clos, les transports, les marchés ou les rues de grandes affluences, le port systématique en plein air ne fait pas l’unanimité de la communauté scientifique. C’est au moins l’occasion de réveiller le flic enfoui chez les frustrés qui se la joue Rappel à l’ordre alors celle ou celui à qui il s’adresse est dans une rue peu fréquentée ou dans les allées désertées du bois de Vincennes.

Qui dit masque obligatoire devrait penser masque gratuit puisqu’il y a urgence sanitaire, mais là Castex reste ferme : Pas question. Alors que le même Castex, invité aux journées d’été du Medef, y a même prononcé le discours d’ouverture des Renaissance des Entreprises de France rassurant le patronat de ses cadeaux coûteux, promesse des 100 milliards d’euros pour le plan de relance et a insisté sur son montant exceptionnellement élevé, en ajoutant qu’il s’agissait du plan le plus important des pays européens. Il a dévoilé à cette occasion les différents axes de ce plan qui sera officiellement annoncé le 3 septembre. Il a ensuite confirmé, sous les applaudissements enthousiastes d’un parterre de patrons, un autre important cadeau au patronat à savoir la baisse des impôts de production à hauteur de 10 milliards par an. Annoncée mi-juillet, cette baisse répond à une demande du Medef, et va même au delà puisque Geoffroy Roux de Bézieux demandait une baisse à hauteur de 5 milliards d’euros « seulement ».

Cet important cadeau va une fois de plus profiter au grand patronat industriel, que le gouvernement cherche ardemment à rassurer en multipliant les cadeaux dans ce sens. Cette baisse des impôts de production pour janvier 2021 va prendre plusieurs formes dont un allègement important de la taxe foncière et la division par deux du montant de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises). Or ce dernier impôt ne concerne que les entreprises qui ont un chiffre d’affaire supérieure à 500 000 euros. Une fois de plus le gouvernement choisit de privilégier le grand patronat et laisse sur le banc de touche les Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui sont pourtant durement touchées par la crise.

Et ce même Castex, vient de voir une enquête le visant stoppée trois jours après sa dénomination. Il s’agissait d’une investigation sur la gestion de déchets dans la communauté de communes de Conflent Canigo dont il est président. Entamées en 2019, les investigations portaient sur les conditions d’exploitation de bennes à ordures par des ferrailleurs dans des déchetteries de la communauté de communes selon Médiapart, l’enquête judiciaire ouverte par le parquet de Perpignan vise « plusieurs infractions au code de l’environnement (pollution) et au code du travail (travail illégal) dans l’exploitation de ces bennes dont la gestion a été confiée depuis plusieurs années à deux familles de Prades dans des conditions opaques »